

ARRETE 48/2009

FERMETURE AIRE DE JEUX DITE DE L'ANCIENNE POSTE ROUTE DES DAMES

Le Maire de DIEUE SUR MEUSE,

Vu le Code des Communes,

Vu les travaux d'aménagement de l'aire de jeux dite de l'ancienne poste, route des Dames, confiés à l'entreprise IMAJ – 15 rue Basse à 55300 RANZIERES,

ARRETE :

ARTICLE 1 : L'accès à l'aire de jeux dite de l'ancienne poste située route des Dames est interdit à toute personne à partir du lundi 28 septembre 2009 jusqu'à la fin des travaux.

ARTICLE 2 : La signalisation sera mise en place par l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3 : Ampliation de cet arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de Gendarmerie de Verdun
- L'entreprise IMAJ
- Affichage.

Fait à Dieue-sur-Meuse le 24 septembre 2009.

Le Maire,

J-Claude DUMONT.